

La Maison à Petits Pas

**Rapport de l'auditeur indépendant et
États financiers**

31 mars 2021



Paquin
& associés
inc.

Sébastien Paquin, CPA, CGA
Lise Rondeau, CPA, CGA
Ronald Lapierre, CPA, CA
Pierre Tessier, CPA, CA

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de La Maison à Petits Pas

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Maison à Petits Pas** (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au **31 mars 2021** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 mars 2021**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le **31 mars 2020** et le **31 mars 2021**, de l'actif à court terme au **31 mars 2020** et au **31 mars 2021**, et des actifs nets aux **1^{er} avril et 31 mars 2020 et 2021**. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le **31 mars 2020**, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

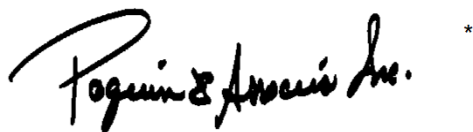
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre



Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 11 juin 2021

*CPA auditeur, CGA permis de comptabilité publique n° A131162

La Maison à Petits Pas

États financiers

31 mars 2021

Index

États financiers

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 7

Renseignements supplémentaires

<i>Activités</i>	Annexe A
<i>Administration</i>	Annexe A
<i>Occupation des locaux</i>	Annexe A

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
Produits		
Subventions et contributions financières		
Ministère de la Famille		
Halte-garderie	17 610 \$	14 305 \$
Soutien à la mission	132 608	114 783
Fonds d'urgence COVID 19	16 071	-
Centraide		
Camps	-	3 000
Mission générale	84 410	84 410
Fonds d'urgence pour le soutien communautaire	15 500	-
Gouvernement du Canada		
Subvention salariale d'urgence de 10%	3 878	-
Agence de la santé publique du Canada - PACE	26 943	29 544
Avenir d'enfants	5 000	10 000
Ville de Montréal		
Mini olympiades	2 069	6 000
Sportothèque	-	8 000
Aide OBNL	1 896	-
Soutien à l'action bénévole	1 000	800
Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve	-	490
Subvention YAPP	1 431	1 367
	308 416	272 699
Dons et revenus autonomes		
Autofinancement	4 131	305
Revenus locatifs	-	915
Cotisations	1 660	2 095
Remboursement assurances	-	3 797
Contributions - Activités	1 495	7 793
Don Fondation Telus	10 870	-
Dons	10 410	22 272
	28 566	37 177
Total des produits	336 982	309 876
Charges		
Salaires et charges sociales	186 835	207 003
Activités - <i>Annexe A</i>	41 439	37 253
Administration - <i>Annexe A</i>	18 754	19 589
Occupation des locaux - <i>Annexe A</i>	39 143	45 326
	286 171	309 171
Excédent des produits sur les charges	50 811 \$	705 \$

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2021

	Grevé d'affectations internes	Non grevé d'affectations	2021	2020
Solde au début	- \$	22 092 \$	22 092 \$	21 387 \$
Excédent des produits sur les charges	-	50 811	50 811	705
	-	72 903	72 903	22 092
Affectations internes <i>[note 3]</i>	65 000	(65 000)	-	-
Solde à la fin	65 000 \$	7 903 \$	72 903 \$	22 092 \$

Bilan**Au 31 mars 2021**

	2021	2020
Actif		
À court terme		
Encaisse	93 676 \$	24 669 \$
Créances [note 4]	4 500	4 073
Frais payés d'avance	628	1 212
	98 804	29 954
Dépôt à terme , 0,75%, échéant le 13 avril 2022	2 503	2 503
	101 307 \$	32 457 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs [note 6]	22 423 \$	10 365 \$
Apports reportés [note 7]	5 981	-
	28 404	10 365
Actif net		
Grevé d'affectations internes	65 000	-
Non grevé d'affectations	7 903	22 092
	72 903	22 092
	101 307 \$	32 457 \$

Engagements contractuels [note 8]

Pour le Conseil d'administration**Carine Therrien**

Président

Catherine Dollo

Trésorier

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
<i>Rentrées de fonds :</i>		
Subventions et contributions financières	313 401	275 863
Dons, autofinancement et autres produits	28 941	37 016
	342 342	312 879
<i>Sorties de fonds :</i>		
Salaires et charges sociales	(178 109)	(214 636)
Fournisseurs et services	(95 226)	(102 059)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	(273 335)	(316 695)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	69 007	(3 816)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	24 669	28 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	93 676 \$	24 669 \$

La trésorerie et l'équivalent de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Notes complémentaires

31 mars 2021

1. Statut et mission de l'organisme

La Maison à Petits Pas est un organisme à but non lucratif, incorporé en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est reconnu comme organisme de bienfaisance enregistré au sens de la loi de l'impôt sur le revenu.

La mission de l'organisme est :

- Regrouper les bénévoles et les professionnels qui s'intéressent à la question familiale;
- Permettre à des individus, groupes, organisations intéressés à la famille de se réunir en vue de promouvoir des activités propres à :
 - améliorer la connaissance des familles;
 - améliorer la connaissance des modes d'intervention, préventive et/ou corrective, et leur utilisation;
 - échanger ces connaissances entre les membres de disciplines différentes;
- Faire des représentations auprès des instances publiques sur des sujets concernant l'avenir de la famille;
- Collaborer avec des organismes nationaux et internationaux de la famille;
- Étudier, promouvoir, protéger et développer de toute manière les intérêts sociaux, économiques et professionnels de ses membres; organiser à cet effet des réunions, conférences et échanges de vues et établir un secrétariat pour servir de lien entre ses membres;
- Imprimer, éditer des revues, journaux, périodiques et plus généralement toute publication aux fins d'information, de culture professionnelle et de propagande;
- Acquérir par achat, location ou autrement posséder et exploiter les biens meubles et immeubles nécessaires aux fins ci-dessus et fournir à ses membres et leurs invités les services de toutes natures en relation avec les buts de l'organisme.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel des CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des créances et du dépôt à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédettes.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Notes complémentaires

31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de dons et d'activités sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Services gratuits

Le fonctionnement de l'organisme dépend des services de nombreux bénévoles. Du fait que l'organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces dons reçus sous forme de services ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et le dépôt à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. Grevé d'affectations internes

À sa rencontre du 4 mars 2021, le conseil d'administration a décidé d'affecter une somme de 40 000 \$ au fonds de liquidités d'urgence. De plus, à sa rencontre du 27 mai 2021, un montant de 25 000 \$ a été affecté à la réserve pour améliorations locatives et rénovations de façon rétroactive au 31 mars 2021. L'actif net grevé d'affectations internes se détaille comme suit :

	Solde au 31 mars 2020		Utilisation		Affectation		Solde au 31 mars 2021	
Réserve pour améliorations locatives et rénovations	-	\$	-	\$	25 000	\$	25 000	\$
Fonds de liquidités d'urgence	-		-		40 000		40 000	
	-	\$	-	\$	65 000	\$	65 000	\$

L'Organisme ne peut modifier ces affectations sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

4. Créances

	2021	2020
Subventions à recevoir	1 896 \$	900 \$
Comptes clients	-	375
Taxes à la consommation à recevoir	2 604	2 798
	4 500 \$	4 073 \$

5. Immobilisations corporelles

	2021	2020
--	------	------

Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats. Les immobilisations si elles avaient été capitalisées auraient la valeur nette suivante :

Matériel informatique	5 284 \$	3 670 \$
Mobilier et équipement	1 400	-
	6 684 \$	3 670 \$

6. Crédeurs

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	3 931 \$	599 \$
Salaires à payer	2 189	1 086
Vacances courues	16 303	8 680
	22 423 \$	10 365 \$

Notes complémentaires

31 mars 2021

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe reçue au cours de l'exercice, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2020	Encaissements	Constatés à titre de produits	Solde au 31 mars 2021
Agence de la santé publique du Canada - PACE	- \$	29 544 \$	26 943 \$	2 601 \$
Fondation Telus	-	14 250	10 870	3 380
	- \$	43 794 \$	37 813 \$	5 981 \$

8. Engagements contractuels

L'Organisme s'est engagé en vertu d'un bail de cinq ans échéant en juin 2025 à verser un loyer minimum mensuel de 2 625 \$ excluant les clauses escalatoires. Le solde de l'engagement au 31 mars 2021 est de 133 875 \$. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	31 500 \$
2023	31 500 \$
2024	31 500 \$
2025	31 500 \$
2026	7 875 \$

De plus, l'Organisme s'est engagé, en vertu d'un bail pour un photocopieur, jusqu'en décembre 2024 pour un montant total de 7 290 \$. Les versements pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	1 944 \$
2023	1 944 \$
2024	1 944 \$
2025	1 458 \$

9. Éventualités

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 par l'Organisation mondiale de la santé a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui a des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers. De nombreuses mesures ont dû être mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population. Ces mesures ont entraîné une baisse des activités et dépenses liées aux activités de l'Organisme. Par contre, aucune baisse de subvention n'a été constatée cette année reliée à la pandémie.

L'incidence globale de ces événements sur l'organisme et ses autres activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les répercussions seront comptabilisées au moment où elles seront connues et pourront faire l'objet d'une évaluation.

10. Instruments financiers

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2021.

Risque de crédit

L'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Renseignements supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
Activités		
Activités éducatives et autres activités	13 370 \$	11 633 \$
Matériel	8 167	4 205
Fournitures et approvisionnement	1 875	1 853
Location d'équipement	12 632	8 702
Papeterie et photocopies	415	1 589
Poste et messagerie	95	121
Publicité et promotion	26	-
Déplacement et transport	2 111	7 821
Ameublement et équipement	1 998	581
Autres charges	750	748
	41 439 \$	37 253 \$
Administration		
Frais de formation	74 \$	102 \$
Frais de réunion	238	642
Abonnement	3 156	1 484
Frais de représentation	500	565
Honoraires professionnels	4 671	4 421
Fournitures informatiques	6 239	8 611
Télécommunications	2 768	2 351
Intérêts et frais bancaires	1 108	1 413
	18 754 \$	19 589 \$
Occupation des locaux		
Loyer	25 503 \$	31 262 \$
Électricité et chauffage	3 722	5 450
Entretien et déneigement	5 388	2 185
Assurances	2 362	2 646
Taxes et permis	1 760	2 886
Système d'alarme	408	897
	39 143 \$	45 326 \$

Signature: 
 Carine Therrien (Jun 18, 2021 10:37 EDT)

Email: therrien.carine@gmail.com

Signature: 
 Catherine Dollo (Jun 18, 2021 13:21 EDT)

Email: cdollo@technocentre.net